

# «Economies d'énergie: l'Etat doit donner l'exemple»

*Les préoccupations de développement durable et la nécessité des économies d'énergie se sont imposées à la quasi-totalité des sociétés occidentales. Le rôle des pouvoirs publics, dans ce contexte, est pris au sérieux, notamment par l'Exécutif cantonal genevois. Président du Département des constructions et des technologies de l'information, et à ce titre gestionnaire des biens immobiliers de l'Etat, Mark Muller commente les dernières initiatives prises à ce propos.*

**- Vous avez annoncé d'importantes économies d'énergie dans les bâtiments de l'Etat. Est-ce une volonté ferme du gouvernement ou un sacrifice à la mode de l'écologie?**

- C'est résolument une volonté du Conseil d'Etat. En tant que grand propriétaire immobilier, et donc grand consommateur d'énergie, l'Etat a une responsabilité toute particulière en matière d'économie d'énergie. Les pouvoirs publics doivent éviter de gaspiller les ressources naturelles et donner l'exemple à la population. En outre, qui dit économie d'énergie dit économie financière. Depuis 2005, nous avons ainsi évité de dépenser 13,4 millions de francs en achat d'énergie. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de rationaliser le fonctionnement de l'Etat. Nous ne cédonc donc à aucune mode, mais opérons une gestion rigoureuse, tant des deniers publics que des ressources naturelles.

**- Mais concrètement, qu'avez-vous fait?**

- Nous avons développé un vaste programme portant sur l'ensemble des quelque 1300 bâtiments de l'Etat que gère mon département. Les mesures prises sont très concrètes: réduction de 1° C de la température dans les locaux (soit une économie de 880 000 francs/an et 2400 tonnes de CO<sub>2</sub>/an), assainissement des installations de ventilation et de chaufferie, chasse aux fuites d'eau, mise en place d'installation de commande pour l'éclairage, actions de sensibilisation de nos employés...

**- Et alors?**

- Alors, en investissant 2 millions de francs, nous en avons économisé 13,4 millions. Notre consommation électrique a baissé de 2,9% (soit autant que la consommation annuelle de 708 ménages genevois), nos besoins en énergie de chauffage ont été réduits de 13,1% (équivalent à 4065 villas de 150 m<sup>2</sup> labellisées Minergie) et nous utilisons 6,5% d'eau potable en moins (ce qui



Mark Muller: «Depuis 2005, nous avons économisé 13,4 millions de francs d'achat d'énergie.»

représente la consommation annuelle de 1514 personnes). Au plan environnemental, ces économies représentent 6000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

**- Est-on arrivé au bout des économies raisonnablement envisageables?**

- Non, loin de là! Nous ambitionnons une réduction supplémentaire de 15% des coûts et de la consommation d'énergie thermique en rénovant les enveloppes de nos bâtiments. En outre, nous entendons installer des cellules photovoltaïques sur les toits de nos bâtiments, afin d'assumer 7% de notre consommation totale d'électricité. J'ajoute enfin que tous les nouveaux bâtiments que nous construisons (notamment les écoles, les EMS ou les établissements pénitentiaires) sont directement économes en énergie.

**- Autrefois, on voyait les écologistes comme des opposants forcenés à tout**

**progrès. Aujourd'hui, un ministre de l'Economie vert rassemble les suffrages de beaucoup de gens classés à droite, et tous les partis défendent des concepts «verts». Y a-t-il encore un axe rose-rouge-vert?**

- La doctrine du «zéro progrès, zéro développement» a vécu. La préoccupation environnementale relève du simple bon sens et n'est plus l'apanage d'une seule formation politique; elle est omniprésente, intégrée dans les programmes de la plupart des partis. Voyez l'émergence d'Ecologie libérale! Point n'est besoin d'être «vert» pour intégrer les notions de développement durable. Un axe rose-rouge demeure, mais la sensibilité écologique a essaimé.

**- A droite comme à gauche, certains vous reprochent d'avoir fait des concessions excessives à l'autre camp. La paix du logement a-t-elle tenu ses promesses?**

- Par définition, la réalisation d'un compromis implique des concessions de part et d'autre. Je peux parfaitement comprendre que certains estiment que la droite a fait trop de concessions, mais je constate que la loi qui a formalisé l'accord a été adoptée à l'unanimité du Grand Conseil, à l'exception de quelques socialistes, et contre l'avis de l'Asloca. J'en déduis que la balance penche plutôt à droite. Quant au résultat, c'est un peu comme lorsqu'un couple se marie, personne n'attend de lui qu'il ait un enfant le lendemain matin. Idem pour la construction: il faut un peu de temps pour accoucher de nouveaux logements. Je vous assure toutefois que le bébé est bien accroché! Il n'est qu'à voir le nombre record d'autorisations de construire accordées au cours de la dernière année, qui n'avait pas été atteint depuis 1997. ■

Propos recueillis par François Berset